

# NOUVEAU VILLAGE

Compte :.....  
Voix : .....3470

Cesson, le 23 février 2016

## CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIÉTAIRES DU GROUPE D'HABITATIONS DE NOUVEAU VILLAGE

Conformément aux l'article 27-1et 27-2 de nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, se tiendra le :

**VENDREDI 18 MARS 2016 A 20H00**  
**SALLE SODBURY CESSON**

**Venez nombreux** à cette Assemblée, sans omettre les pouvoirs qui vous ont été confiés.

**Attention** : le jour où votre délégué de rue vous présente, pour émargement, cette convocation et que vous n'êtes pas sûr de venir, **remettez lui immédiatement le pouvoir ci-joint complété.**

**Vous pouvez donner votre pouvoir** à tout autre copropriétaire, hormis le président.

Inscrivez le nom et l'adresse de la personne à qui vous donnez votre pouvoir.

Ces dispositions éviteront des lourdeurs dans la comptabilisation des voix et permettront de savoir plus vite si le quorum est atteint.

### Ordre du jour :

#### Assemblée générale ordinaire :

1. Quitus au comité sur la gestion 2015
2. Affectation des résultats 2015
3. Approbation du budget 2016
4. Fixation du premier acompte 2016

### Annexes :

- *Rapports moraux*
- *Rapport financier*
- *Projet de résolutions : assemblée générale ordinaire.*
- *Liste des membres du comité.*
- *Pouvoir*

Le président.

[Xavier.flandrois@hotmail.fr](mailto:Xavier.flandrois@hotmail.fr)

06 38 94 91 56

En 2015, les faits marquants :

- Changement de banque : les comptes de l'association ont été transférés au CIC de Cesson pour bénéficier d'un prêt pour la rénovation piscine. Prélèvements de charges automatiques, opérations sans frais pour notre association. Déjà 90 inscrits ! Je tiens à remercier Mr LAMAZURE, resp. CIC de CESSON et bien sûr notre trésorier et notre secrétaire d'avoir géré tous ces changements
- Litige maître-nageur (suite à saison 2014) : une conciliation à hauteur de 1250€-a mis un terme à la procédure prudhomale
- La société DSM de Corbeil (revêtement piscine) et la société SACRE à Cesson (maçonnerie) ont été sélectionnées pour réaliser les travaux de rénovation. Une partie des travaux est réalisée par nos employés espaces verts (rénovation pédiluve, douches, peinture local et muret).

Pour cette année 2016, nos objectifs sont :

### **1-Améliorer l'entretien de nos espaces verts**

L'arrivée d'un nouveau bénévole, Jean Claude Thévenin doit nous permettre d'atteindre cet objectif. Le poste n'était pas pourvu depuis 2 ans ! L'équipe bénévole est aussi composée de Jacqueline Tournay (plantations) et de Christian Barennes (Travaux & éclairage).

Les tâches sont nombreuses : suppression systématique des vieux massifs, rénovation des pelouses, poursuite du plan de suppression des peupliers, pose de pièges à chenilles sur tous les pins (pose réalisée par nos jardiniers),...

A noter que l'utilisation du nouveau jardin facilite le travail de nos jardiniers (dépôt de végétaux facilité et stockage des matériaux et des déchets verts).

Nous comptons toujours sur vous pour ramasser les détritiques laissés par des personnes irresponsables.

Nous remercions aussi les propriétaires de chiens de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections.

### **2-Terminer la rénovation de la piscine**

Un effort financier vous a été demandé pour la réfection des plages et des bordures du bassin (3 appels de charges exceptionnels en 2015, 2016, 2017). Des économies permettront probablement de ne pas appeler de charges exceptionnelles en 2017.

La 1ère phase des travaux est terminée (nouvelle dalle de béton), la pose du revêtement aura lieu au printemps 2016.

### **3- Maîtriser nos dépenses**

Pour chaque type de dépense, des actions sont identifiées pour diminuer nos coûts.

Une synergie avec Grand Village est un moyen de réduire nos dépenses (contrat de maintenance TV mutualisé ? contrat de surveillance sécurité, partage des moyens pour les espaces verts). Une étude est en cours concernant l'ensemble de nos assurances.

Nous remercions vivement Philippe AUDOUIN d'avoir été un trésorier efficace et très actif (régularisation des charges impayées, financement des travaux piscine, changement de banques, prélèvements automatiques).

Le poste de trésorier bénévole est donc à pourvoir au plus vite.

**La meilleure façon de maîtriser nos dépenses est de maintenir un syndic bénévole.**

#### 4- Faire face aux vandalismes et incivilités

La densification des quartiers avoisinants fait de notre quartier un lieu de passage. Des actes de vandalismes sont relevés presque chaque semaine (vendredi/samedi soir et période de vacances scolaires). Certains accès au jardin sous le vent (rue Montdauphin) sont remis en cause par les riverains.

L'enceinte de la piscine et l'espace pour jeunes enfants font l'objet de destructions sauvages.

En cas de vandalisme, je vous invite à porter plainte systématiquement (possibilité de déposer une pré-plainte sur internet. Des consultations ont été effectuées pour installer un système d'enregistrement vidéo nocturne. La pose de caméras/renforcement porte de la porte du local technique piscine sont soumise au vote de cette Assemblée.

Nous invitons aussi tous les parents à être vigilants. Vous êtes responsables de vos enfants. L'achat de substances illicites à l'espace de jeux n'est pas sans conséquence : fréquentation de population non désirée à Nouveau Village !

#### 5-Développer les échanges entre les habitants de notre quartier

Les événements festifs sont l'occasion de nous rencontrer et ce tout en respectant les riverains.

**Le deuxième appel de charges pour l'emprunt de la rénovation sera à payer avec l'appel de charges du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.**

#### Rapports moraux

---

**ESPACES VERTS ..... JEAN CLAUDE THEVENIN,  
JACQUELINE TOURNAY CHRISTIAN, BARENNES, XAVIER FLANDROIS**

---

Poursuite du plan d'abattage des peupliers : 2 500 euros/an/5 ans

Installation de pièges à chenilles sur 35 arbres : 1400 euros (intégré au budget élagage)

Le budget 2016 ne nous permettra pas de prendre en compte d'autres demandes d'élagage (sauf en cas de risques imminents).

Arrivée d'un nouveau bénévole, Jean Claude Thévenin pour coordonner les travaux d'entretiens espaces verts.

---

**ÉCLAIRAGE ET AMENAGEMENT ..... CHRISTIAN BARENNES**

---

Au cours de l'année 2015 : il n'y a pas eu de remplacement de lampadaire

Il y a 61 lampadaires de rue gérés par la commune.

32 lampadaires situés sur les espaces-verts gérés par l'Association Nouveau Village.

Suite à un accord avec la commune nous avons poursuivi la rénovation peinture de l'ensemble des lampadaires noirs. Nous arrivons bientôt au terme de cette action menée en 2015 et 2016.

Peu de vandalisme en 2015, seul le lampadaire n°15 situé près du terrain de volley a été très abîmé et nécessite l'intervention d'un technicien.

Nous pensons que les vitrages en polycarbonate mis en place par nos employés au fur à mesure des destructions résistent bien aux projectiles. Suite à cette constatation nous avons acheté de quoi remplacer une dizaine de vitrages.

2 lampadaires en panne ont nécessité l'intervention d'un technicien.

La pendule gérant les 3 lampadaires entourant le terrain de jeux a été équipée d'une commande automatique pour les changements d'horaires.

2 ampoules ont été remplacées par nos employés.

Aménagement :

Pas de nouvelle chicane sur chemins en 2015, mais rénovation de la dalle de chicane sur chemin Jossigny avec du bitume froid. Peut-être une nouvelle chicane sur le chemin derrière la rue de Lieusaint en 2016.

Rénovation piscine :

Conformément à ce qui a été annoncé lors de l'Assemblée 2015, le coût total de rénovation de la piscine sera bien inférieur à 70 000 euros : Dépenses 2015 (35 808 euros) + Budget Travaux piscine 2016 (32 292 euros).

Un effort financier vous a été demandé pour la réfection des plages et des bordures du bassin (3 appels de charges exceptionnels en 2015, 2016, 2017).

La 1ère phase des travaux a été effectuée en 2015 (nouvelle dalle de béton), la pose du revêtement aura lieu au printemps 2016.

Autres points :

La surveillance sera à présent confiée exclusivement à des pompiers qui sont des professionnels de la sécurité.

La piscine fermera environ une journée par semaine/10 j pour diminuer nos dépenses.

Les horaires d'ouverture seront réaménagés (fermeture dès 20h au lieu de 20h30).

Les espaces ludiques recouvrent trois secteurs : le terrain de mini tennis/volley-ball, le parc à jeux d'enfants (les deux bancs et la poubelle situés à proximité et à l'extérieur de ce parc), le terrain de boules.

**Terrain de boules**

La surface de jeu a été traitée par les jardiniers.

**Terrain de mini tennis/volley-ball**

Aucun évènement à signaler. Les utilisateurs respectent toujours les consignes de mise en œuvre et de rangement du matériel acheté en 2007.

**Aire de jeux pour enfants :**

**Rappel :** La résolution Maintien de cette aire a été adoptée à 85% des voix lors de l'AG de 2015.

La haie de laurier tin et ses aléas

1<sup>er</sup> sem. Novembre 2015 : location mini pelleteuse et plantation de plants de laurier tin

11 novembre : 1<sup>er</sup> épisode de vandalisme – 15 plants sont arrachés et dispersés

12 novembre : un riverain de l'aire de jeux adresse une lettre au maire de Cesson

27 décembre : 2<sup>ème</sup> épisode de vandalisme – 20 plants de laurier tin sont arrachés et dispersés

Entretien lié au vieillissement

1<sup>er</sup> sem. de novembre : changements de 4 rondins de 80 mm -> je remercie les jardiniers

Equipements dégradés

31 mai : réfection de la bordure du bac à sable – utilisation des 2 planches en chêne livrées en novembre 2014 pour coût de 113 €-> je remercie les jardiniers

juillet 2015 : pose du portillon métallique – et dalle de jonction - coût : 1856 € !

Achat de fournitures – lignes budgétaires 2015

octobre : 90 plante de laurier tin

23 octobre : 3 poubelles (modèle identique à celle située près du bac à sable)

24 novembre : 8 rondins 80 mm L=4m – 4 rondins 100 mm L=4m – coût 258 €

## Contrôle des équipements

J'assure régulièrement le contrôle de l'intégrité de la clôture et des jeux en service.

### **Prévisions budgétaire 2016**

Investissement :

- achat de rondins : 3 pièces – longueur 4 m - diamètre 80 mm – 3 pièces longueur 4 m – diamètre 100 mm (reconstituer la réserve)
- achat de grillage fil rilsanisé diamètre 5 mm

Entretien : sera effectué par mes soins pour les seules mises en sécurité des équipements

---

## **RAPPORT FINANCIER ..... PHILIPPE AUDOUIN**

---

Comme l'an dernier, la présentation du budget fait la distinction entre les différents postes de dépenses avec une séparation claire entre dépenses de fonctionnements et les dépenses liées aux investissements.

Les gros postes de dépenses de fonctionnement intègrent une provision (dépense exceptionnelle non prévue). Le total des provisions pour 2016 est de 7 500 euros. Ces provisions, sauf événement exceptionnel, n'ont pas vocation à être dépensées ce qui a été le cas en 2015.

Pour résumer : Budget 2016= Budget de fonctionnement 2016+ Budget Investissements 2016

Le tableau en annexe 1 présente la réalisation par rapport au budget de fonctionnement 2015 arrêté par l'assemblée générale 2015 (+ budget de fonctionnement proposé pour 2016)

Arrêté des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Le tableau en annexe 2 présente la réalisation par rapport au budget d'investissements 2015 arrêté par l'assemblée générale 2015 (+ budget investissement proposé pour 2016).

Arrêté des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Cette année a été marquée par deux points important concernant les aspects financiers.

Le changement de banque rendu nécessaire pour cause de refus de prêt par le crédit agricole,

La mise en place du système de prélèvement automatique des charges qui a déjà séduit plus de 90 copropriétaires.

### **Rapport financier 2015**

#### Détails concernant Annexe 1, Budget de fonctionnement 2015/Réalisé 2015 :

Espaces Verts :

Salaires jardinier/charges : 70 000 €

✓ Outillages / Achats petits outillage/Entretien matériels : 2250 €

✓ Carburant : La mise en place d'un suivi détaillé par type d'équipements a permis de réduire les consommations de plus de 40% : 875 €

✓ Déchets verts : économie importante (dont carburant) liée à l'arrêt de la plateforme Cybèle et à la mise en service de notre système de compostage au nouveau jardin : 0 €

✓ Pas d'événement exceptionnel espaces verts : pas de provision utilisée

Piscine : (-20% de dépenses par rapport au budget, -12% sans compter les provisions)

✓ Entretien :

✓ Achat défibrillateur (utilisation des provisions) installé au local technique piscine

Espaces ludiques :

- ✓ Entretien/rénovation : dépenses déclarées : 130 €,

Frais ASL : (-5 % de dépenses par rapport au budget, +4% sans compter les provisions)

- ✓ Augmentation significative du poste assurance (+ 16%)
- ✓ Passage à la fibre optique pour internet

Le détail des dépenses 2015 est consultable au secrétariat de Nouveau Village.

Détails concernant Annexe 2, Investissement 2015/Réalisé 2015+ Investissement 2016 :

Investissements 2015 inférieur de 28 % par rapport au budget prévu

Décalage d'une partie des travaux sur 2016

Les tableaux en annexe 3 présentent le Bilan Actif/passif 2015 : les réserves au 31 décembre 2015 sont de 38840,61 €

Budget 2016 : Annexe 1 et 2 pour les détails et en synthèse :

Revenus charges 2016	161 090,67 €
Revenus exceptionnels 2016	
– Appel de charge exceptionnel	12 514,00 €
Remboursement Emprunts Tracteurs	4 478,40 €
Remboursement Emprunt Piscine	5 457,48 €
Réserves 31/12/2015	38 840,61 €
	<hr/>
TOTAL :	202 509,40 €

Budget fonctionnement 2016 sans provision	137 800 €
Budget investissement 2015	45 292 €
Réserves estimées à fin 2016	<b>21 417 €</b>

## Annexe 1 Charges de fonctionnement 2015/2016

BUDGET NOUVEAU VILLAGE	2015		2016		
	PREVU	REALISE	PREVU		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>148 331 €</b>	<b>140 151 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>151 150 €</b>
<b>ESPACES VERTS</b>		<b>81 108 €</b>	<b>81 832 €</b>		<b>85 383 €</b>
Salaires	36 828 €		38 012 €	38 392 €	
Charges sociales	30 000 €		31 922 €	32 241 €	
Formations employés	300 €			400 €	
Outillages /Achats petits outillage			1 836 €		
Entretien matériels	2 250 €		420 €	2 400 €	
Eau	230 €		380 €	250 €	
Carburant	1 500 €		874 €	1 200 €	
Elagage/Abattage/Dessouchage	7 300 €		8 388 €	8 500 €	
Déchets verts	200 €		0 €	0 €	
Provisions espaces verts	2 500 €			2 000 €	
<b>PISCINE</b>		<b>28 177 €</b>	<b>22 653 €</b>		<b>26 140 €</b>
Salaires	10 977 €		8 163 €	10 000 €	
Charges sociales	7 800 €		5 801 €	6 400 €	
Entretien/Fournitures	2 000 €		3 076 €	3 500 €	
Eau	2 400 €		2 259 €	2 400 €	
Electricité	2 400 €		1 644 €	1 800 €	
Telecom	100 €		20 €	40 €	
Provisions piscine	2 500 €		1 690 €	2 000 €	
<b>ECLAIRAGE</b>		<b>500 €</b>	<b>909 €</b>		<b>1 000 €</b>
Entretien lampadaires	500 €		909 €	1 000 €	
Sous-traitance lampadaires	0 €			0 €	
<b>TELEVISION</b>		<b>5 000 €</b>	<b>3 455 €</b>		<b>5 000 €</b>
Contrat entretien	3 500 €		3 455 €	3 500 €	
Provisions TV	1 500 €			1 500 €	
<b>ESPACES LUDIQUES</b>		<b>600 €</b>			<b>400 €</b>
Entretien/Rénovation	600 €		131 €	400 €	
<b>FRAIS ASL</b>		<b>32 946 €</b>	<b>31 170 €</b>		<b>33 227 €</b>
Salaires	10 353 €		11 434 €	11 549 €	
Charges sociales	8 383 €		9 019 €	8 500 €	
Fournitures bureau et entretien	1 600 €		1 738 €	1 600 €	
Electricité maison Nouveau Village	1 860 €		1 812 €	1 860 €	
Télécom	400 €		516 €	468 €	
Assurances/Frais bancaires	3 600 €		4 175 €	4 000 €	
Sous-traitance (architecte, avocat,huissier...)	3 000 €		1 760 €	2 500 €	
Impots	750 €		715 €	750 €	
Provisions	3 000 €			2 000 €	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>9 500 €</b>			<b>7 500 €</b>	

## Annexe 2 Investissements 2015/2016

TRAVAUX INVESTISSEMENTS	2015			
	TOTAL	69 549 €	51 744 €	57 792 €
<b>Remboursement Emprunt Piscine</b>		<b>4 321 €</b>	<b>2 266 €</b>	<b>5 457.48 €</b>
<b>ESPACES VERTS</b>		<b>12 728 €</b>	<b>11 517 €</b>	<b>8 878.40 €</b>
Plantations arbres, arbustes	6 000 €		4 170 €	<b>3 000.00 €</b>
Echafaudage pour taille haie > 3 m	750 €			
Tracteur John Deere (loyers)	4 478 €		4 478 €	<b>4 478.40 €</b>
Divers sécurité	1 500 €		2 869 €	<b>1 400.00 €</b>
<b>PISCINE</b>		<b>50 000 €</b>		
Rénovation plages/ bordures bassin	50 000 €		<b>35 808 €</b>	<b>43 456.07 €</b>
<b>ECLAIRAGE</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>
Achat lampadaires	- €			- €
<b>TELEVISION</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>
Achat modules électroniques	- €			- €
<b>ESPACES LUDIQUES</b>		<b>2 500 €</b>	<b>2 154 €</b>	<b>0 €</b>
<b>MAISON NOUVEAU VILLAGE</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>
<b>SECURITE</b>		<b>0 €</b>		<b>10 000 €</b>
Caméras de surveillance				10 000 €
Porte blindée piscine				INVEST 2016/17
Agents de surveillance				INVEST 2016/17

## Investissements 2012-2021 (pour information uniquement)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>ESPACES VERTS</b>										
Tracteur/tondeuse		370€/mois	370€/mois	370€/mois	370€/mois	370€/mois				
Suppression peupliers			2500€/an	2500€/an	2500€/an	2500€/an	2500€/an			
<b>PISCINE</b>										
Rénovation toit Piscine	6 400 €									
Régulation Chlore/Ph			7 800 €							
Plages/margelles				450€/mois	450€/mois	450€/mois	450€/mois	450€/mois	450€/mois	
Bache protection										
<b>MAISON NOUVEAU VILLAGE</b>										
Rénovation toit										
Escalier										
<b>RENOVATION CHEMINS</b>										
Légende										

### Annexe 3 BILAN ACTIF/PASSIF

ACTIF				PASSIF			
	31/12/15	31/12/14	31/12/13		31/12/15	31/12/14	31/12/13
Copropriétaires débiteurs				Réserves			
Solde sur charges	11 417.33 €	11 248.59 €	10 024.60 €	Réserves travaux futurs	33 396.65 €	31 887.01 €	29 284.29 €
Titres				<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 443.96 €</b>	<b>1 509.64 €</b>	<b>2 313.84 €</b>
Total compte titres	0.00 €	455.00 €	455.00 €	Total Réserves	38 840.61 €	33 396.65 €	31 598.13 €
Caisse	5.11 €	0.34 €	23.21 €				
Compte Courant	27 408.17 €	920.68 €	119.30 €	FOURNISSEURS			288.88
Livret	10.00 €	20 771.62 €	21 264.90 €				
Total des Comptes	27 423.28 €	21 692.64 €	21 407.41 €				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>38 840.61 €</b>	<b>33 396.23 €</b>	<b>31 887.01 €</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>38 840.61 €</b>	<b>33 396.65 €</b>	<b>31 887.01 €</b>
REVENUS / Ressources				DÉPENSES			
	2015	2014	2013		2015	2014	2013
emprunt piscine	25 000.00 €			20 Investissements	49 478.83 €	19 996.18 €	7 518.20 €
			3 000.00 €	30 Dépenses Générales	31 169.78 €	27 981.64 €	28 717.46 €
Revenus de cession	463.00 €			40 Piscine	22 653.22 €	21 475.71 €	25 450.85 €
Revenus d'investissement	559.51 €	206.72 €	1 150.92 €	50 Espaces Verts	81 832.45 €	77 632.19 €	82 131.23 €
Appel de charge exception	12 514.34 €			58 Espaces Ludiques	130.60 €	614.03 €	167.28 €
Trimestre	158 802.06 €	157 224.36 €	154 839.03 €	60 Télévision Lumière	4 364.54 €	5 010.69 €	6 082.77 €
				70 Local & Divers		3 211.00 €	3 398.32 €
Perte de l'exercice				<i>Sous total 1</i>	189 629.42 €	155 921.44 €	153 466.11 €
				Remboursement Emprunt piscine	1 920.53 €		3 210.00 €
				<i>Frais Financiers</i>	345.00 €		
				<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 443.96 €</b>	<b>1 509.64 €</b>	<b>2 313.84 €</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>197 338.91 €</b>	<b>157 431.08 €</b>	<b>158 989.95 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>197 338.91 €</b>	<b>157 431.08 €</b>	<b>158 989.95 €</b>
Année	2016	2015	2014		Mensualité	Trimestrialité	
<b>1 Voix</b>	<b>46.60 €</b>	45.94 €	45.46 €	1er trimestre 2016	3.84 €	11.52	
6	279.59 €	275.64 €	272.76 €	2ème trimestre 2016	3.90 €	11.69	
9	419.39 €	413.46 €	409.14 €	3ème trimestre 2016	3.90 €	11.69	
11	512.58 €	505.34 €	500.06 €	4ème trimestre 2016	3.90 €	11.69	
13	605.78 €	597.22 €	590.98 €	1er trimestre 2017	3.90 €	11.69	
14	652.38 €	643.16 €	636.44 €				
15	698.98 €	689.10 €	681.90 €	Nombre de voix	3 457		
16	745.57 €	735.04 €	727.36 €	Taux de revalorisation	1.50%		
17	792.17 €	780.98 €	772.82 €	REVENUS 2016	161 090.67 €		
APPEL DE CHARGE EXCEPTIONNEL							
Année	2015	2016	2017				
<b>1 Voix</b>	<b>3.62 €</b>	3.62 €	3.62 €				
6	21.72 €	21.72 €	21.72 €				
9	32.58 €	32.58 €	32.58 €				
11	39.82 €	39.82 €	39.82 €				
13	47.06 €	47.06 €	47.06 €				
14	50.68 €	50.68 €	50.68 €				
15	54.30 €	54.30 €	54.30 €				
16	57.92 €	57.92 €	57.92 €				
17	61.54 €	61.54 €	61.54 €				
<b>TOTAL</b>	<b>12 514.34 €</b>	<b>12 514.34 €</b>	<b>12 514.34 €</b>				

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### TEXTE DES RESOLUTIONS

---

#### **PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2015**

---

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus sans réserve au comité syndical pour 2015.

---

#### **DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer la somme de 5 443,96 € (cinq mille quatre cent quarante trois euros et quatre vingt seize centimes) au compte de réserves pour travaux futurs. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 38 840,61 € (trente huit mille huit cent quarante euros et soixante et un centimes).

---

#### **TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2016**

---

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 3,90 € pour les deuxième, troisième, quatrième trimestres 2016.

---

#### **CINQUIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2017**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le premier acompte 2017 à 3,90 € par mois et par voix et rappelle que les charges doivent être payées avant le 15 du premier mois de chaque trimestre.

---

#### **SIXIEME RESOLUTION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Claude Thévenin

Pour une durée de trois ans.

---

#### **SEPTIEME RESOLUTION : POSE DE CAMERA PISCINE/TERRAIN DE JEUX**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au comité syndical pour la pose de caméras à la piscine et à l'espace de jeux, pour renforcer la porte du local technique piscine et ce à hauteur maximum de 10 000 euros TTC pour 2016.

---

#### **HUITIEME RESOLUTION : MODIFICATION DES REGLEMENT ET STATUTS**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de modifier les règlements et Statuts en son article 28 Convocation aux Assemblées Générales (annexe 1) et article 25 Les Délégué(e)s de rue.

## ANNEXE : MODIFICATION DES STATUTS

### DELEGUE DE RUE

Article 25 – 2 dernier alinéa

#### TEXTE INITIAL

Une fois le compte rendu de l'Assemblée Générale officialisé, le délégué de rue en remet un exemplaire en main propre à chaque propriétaire ou son mandant, contre émargement de la liste de distribution et informe le secrétariat de l'Association des comptes rendus qui n'ont pu être remis.

#### MODIFICATIONS PROPOSEES **(EN COULEUR ROUGE)** (ou souligné)

Une fois le compte rendu de l'Assemblée Générale officialisé, le secrétariat de l'association remet au délégué de rue la liste des propriétaires de la rue n'ayant pas opté pour recevoir par courriel le compte rendu de l'assemblée générale ainsi que ceux qui n'ont pas ouvert leur courrier informatique dans les deux mois suivant la date de la tenue de l'Assemblée Générale.

Le délégué de rue en remet en main propre à chaque propriétaire ou son mandant, un exemplaire du compte rendu contre l'émargement de la liste de distribution et informe au plus tard dans le mois qui suit le secrétariat de l'Association des comptes rendus qui n'ont pu être remis.

---

#### TEXTE INITIAL

### 27 – 3 CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations doivent comporter le lieu, le jour, l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports moraux et financiers, les prévisions budgétaires pour l'exercice suivant, les textes des motions proposées par le Comité syndical et un formulaire pouvant servir à établir un pouvoir.

Elles sont distribuées aux propriétaires ou à leur commettant au plus tard trois semaines avant la date de l'Assemblée Générale.

Cette distribution est faite par les Délégués de rue qui en effectuent remise en main propre et font émarger, par le propriétaire ou par son commettant, les feuilles de présence qui serviront à nouveau le jour de la tenue de l'Assemblée Générale. La signature de ces feuilles constitue l'attestation de réception de la convocation.

En ce qui concerne les propriétaires absents ou domiciliés en un autre lieu, les convocations leur sont adressées au plus tard deux semaines avant la date de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception au domicile qu'ils ont fait connaître.

#### TEXTE PROPOSE **EN COULEUR ROUGE** (ou souligné)

### 27 – 3 CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations doivent comporter le lieu, le jour, l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports moraux et financiers, les prévisions budgétaires pour l'exercice suivant, les textes des motions proposées par le Comité syndical et un formulaire pouvant servir à établir un pouvoir.

Elles sont portées à la connaissance des propriétaires ou à leur commettant au plus tard trois semaines avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale.

### 27 – 3 – 1 par courrier électronique.

Le propriétaire ayant fait le choix de recevoir la convocation par courriel, se doit au préalable de signifier ce choix par courrier au secrétariat de l'association. Celui-ci en prend acte et le signifie audit propriétaire. Ce choix est valable une fois pour toute à moins que ledit propriétaire décide de le résilier en suivant le même processus.

Le courriel de convocation est envoyé au plus tard quatre semaines avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale. Le secrétariat suit l'ouverture des courriels et indique sur la liste de présence que le destinataire a bien « ouvert » son courriel. Au cas où ce courriel de convocation n'a pas été « ouvert » dans la semaine, le secrétariat recourt au processus décrit en 27 – 3 – 2 par distribution manuelle ci après.

### 27- 3 – 2 par distribution manuelle

Cette distribution concerne les propriétaires n'ayant pas fait le choix en temps voulu de recourir à la convocation par courrier électronique. Elle est faite par les Délégués de rue qui en effectuent remise en main propre et font émarger, par le propriétaire ou par son commettant, les feuilles de présence qui serviront à nouveau le jour de la tenue de l'Assemblée Générale. La signature de ces feuilles constitue l'attestation de réception de la convocation.

### 27 -3 – 3 par lettre recommandée

En ce qui concerne les propriétaires absents ou domiciliés en un autre lieu, les convocations leur sont adressées au plus tard deux semaines avant la date de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception au domicile qu'ils ont fait connaître.



# NOUVEAU VILLAGE

## MEMBRES DU COMITE A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

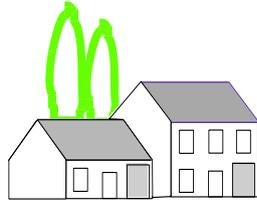
Président	Monsieur Xavier Flandrois	6 rue d'Aulnoy
Vice-président	Monsieur Michel Loiseau	52 rue de Montdauphin
Trésorier	Monsieur Philippe Audouin	9 rue d'Aulnoy
Secrétaire Général	Monsieur Yannick Le Mentec <b>Suppléant :</b>	4 rue de Favières
Espaces verts	Monsieur Jean-Claude Thévenin (membre coopté) Madame Jacqueline Tournay Monsieur Christian Barennes	10 rue de Jossigny 50 rue de Montdauphin 6 rue d'Esblly
Piscine	Monsieur Olivier Chambon Monsieur Oliver Rochas	11 rue de Nangis 25 rue de Montdauphin
Espaces Ludique	Monsieur Yannick Le Mentec Monsieur Christian Barennes	4 rue de Favières 6 rue d'Esblly
Réseau Eclairage	Monsieur Christian Barennes	6 rue d'Esblly
Conservation du Style	Monsieur Jean-Louis Zundel	19 rue de Jossigny
Secrétaire Comptable	Madame Sylvie Coupard	12 rue de Montdauphin

## DELEGUES DE RUES

Aulnoy	Monsieur Philippe Baliteau <b>Suppléante :</b> Mme Bourgeois	10 rue d'Aulnoy 11 rue d'Aulnoy
Bréau	Monsieur Daniel Paraiso <b>Suppléant :</b>	4 rue de Bréau
Champeaux	Monsieur Bruno Caudmont <b>Suppléant :</b>	18 rue de Champeaux
Dagny	Monsieur Julien Vanhille <b>Suppléant :</b>	11 rue de Dagny
Esblly	Monsieur Christian Barennes <b>Suppléant :</b>	6 rue d'Esblly
<b>Favières</b>	<b>A pourvoir</b>	<b>rue de Favières</b>
Guermantes	Madame Annie Tiberghien <b>Suppléant :</b>	18 rue de Guermantes
Jossigny	Madame Valérie Tosoni <b>Suppléant :</b>	11 rue de Jossigny
Lieusaint	Monsieur Jean-Pierre Ode <b>Suppléant :</b>	1 rue de Lieusaint
<b>Montdauphin du 13 au 35</b>	<b>A pourvoir</b>	<b>rue de Montdauphin</b>
Montdauphin du 36 au 56	Monsieur Romain Arridiaux <b>Suppléant :</b>	53 rue de Montdauphin
Montigny	Monsieur Pierre Mugnier <b>Suppléant :</b>	2 rue de Montigny
Nangis	Madame Jacqueline Douchin <b>Suppléant :</b> M. Bourgeau	12 rue de Nangis
Quiers	Monsieur Ludovic Razat <b>Suppléante :</b> Mme Broucqsault	13 rue de Quiers 19 rue de Quiers

Le secrétariat est ouvert :

- le mercredi de 08h30 à 11h00
- le jeudi de 08h30 à 11h00 et de 13h45 à 15h30
- le vendredi de 08h30 à 11h00
- le samedi de 09h00 à 13h30



# NOUVEAU VILLAGE

Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2016 à 20h00, **salle Sodbury à Cesson**

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE DU COPROPRIÉTAIRE.

demeurant \_\_\_\_\_, soussigné, représentant 3470 parts sur 3 457 de la copropriété déclare être présent(e)

Numéro de lot : . Numéro de compte : .

Émargement :

---

## POUVOIR

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, propriétaire du lot N° \_\_\_\_\_ représentant 3470 voix dans l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitations de Nouveau-Village, donne pouvoir à (1) ..... pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 18 mars 2016 à 20h00, sur l'ordre du jour fixé dans la convocation : pour prendre part à toutes délibérations, votes ou scrutins, voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée, me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires. Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres et procès-verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieux et place.

Le présent pouvoir conservera tous ces effets pour toutes autres assemblées qui seraient appelées à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toutes autres causes.

Fait à ..... le \_\_.\_\_.2016

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour pouvoir

Le mandataire

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour acceptation de pouvoir

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE MANDATAIRE.

Je, soussigné (1), \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, ayant reçu pouvoir de représentant 3470 / 3 457 voix déclare être présent(e) :

Emargement :

(1) nom et adresse du mandataire.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitations de Nouveau Village  
12 rue de Montdauphin 77240 Cesson – Tél. : 01 64 41 82 82  
www.nouveauvillage.com - Email : nouveauvillage@orange.fr

# NOUVEAU VILLAGE

18 mars 2016

## QUESTIONS POUR L'ASSEMBLEE

**Cette procédure permettra de mieux maîtriser la durée de nos assemblées tout en ayant les débats nécessaires au bon fonctionnement de notre association.**

NOM :  
Prénom :

Propose que la (ou les) question(s) suivante(s) soi(en)t débattue(s) au cours de l'Assemblée Générale :

Sujet :

Solution

Date et signature :

A retourner au siège de l'Association, au plus tard le 15 mars 2016.  
ou envoi par mail : [xavier.flандrois@hotmail.fr](mailto:xavier.flандrois@hotmail.fr)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**18 Mars 2016**

**APPEL A CANDIDATURES**

**NOUVEAU VILLAGE,  
Quartier de CESSON autogéré depuis 1968 !**

**Pour maîtriser nos dépenses,  
Développer nos échanges et nos liens,  
Maintenons un syndic bénévole**

Recherche Trésorier

Recherche Secrétaire Général adjoint (préparation courriers, demande de devis)  
Recherche 3<sup>ème</sup> bénévole Piscine (technique/gestion planning pompiers)  
Recherche Délégué de rue de Favières  
Recherche Délégué de rue de Montdauphin (13-35 rue Montdauphin)  
Recherche Délégués de rue Adjoint pour toutes les rues

Vous pouvez aussi participer à la vie de votre quartier:

Organiser le repas piscine lors du nettoyage printemps, Fêtes de la musique/début saison piscine/fin de saison piscine, Fête des enfants, Animer des ateliers jeunes au nouveau jardin, Organiser Brocante/échanges d'objet, Préparation Cinquantenaire de Nouveau Village 2018...

Nom/Prénom :

Acte de candidature :

Mes propositions pour développer la vie de mon quartier :

A retourner au siège de l'Association  
ou envoi par mail : [xavier.flanrois@hotmail.fr](mailto:xavier.flanrois@hotmail.fr)